

Opinion individuelle de M. le juge Eboe-Osuji

1. Je suis d'accord pour dire qu'il devrait être mis fin à la procédure, sous toutes réserves. Mais je pense que la solution devrait être exprimée en recourant à la terminologie « interrompre sous toutes réserves » plutôt que « mettre fin sous toutes réserves ».

Fait en anglais et en français, la version anglaise faisant foi.

/signé/

M. le juge Chile Eboe-Osuji

Fait le 4 octobre 2013
À La Haye (Pays-Bas)